

Parents

ATELIER TREMPLIN PASS' SPORT FORME



PASS'SPORT FORME SAINT LOUP SUR SEMOUSE

Je soussigné(e),

NOM et prénom du responsable légal (e) :

Adresse complète du responsable légal (e) :

.....

Téléphone obligatoire : Portable :

Email : @

NOM et prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

Nom de l'école :

Nom de l'enseignant d'EPS :

(ou nom du professeur qui fait le sport à l'école)

Autorise l'enfant à pratiquer des activités sportives proposées dans l'atelier tremplin. oui non

Atteste que l'enfant nommé ci-dessus bénéficie d'une ASSURANCE responsabilité civile. oui non

Autorise les organisateurs à prendre des mesures nécessaires, durant l'accueil de l'enfant, en cas d'URGENCE MEDICALE. oui non

Atteste avoir pris connaissance du montant d'adhésion annuelle de 30€ payable impérativement avant que l'enfant ne participe aux activités. (Chèque à l'ordre de "Association Mosaïque Lupéenne") oui non

Aide mon enfant, avec les conseils de l'éducateur, à trouver un club de sport durant l'année pour une inscription à la rentrée prochaine. oui non

Autorise mon enfant à RENTRER seul : oui non

Fait à, le

Signature des responsables légaux,

Pass'Sport Forme c'est :

→ Découvrir de nouvelles activités

→ Apprendre à gérer son effort

→ Progresser à son rythme

→ Prendre plaisir à bouger

Tu as entre 11 et 15 ans...

En sport, tu te trouves en
difficulté à cause de ton poids...

...et tu aimerais que ça change !

→ Je m'informe

Je regarde le clip vidéo sur internet et je viens essayer une séance pour bien comprendre le déroulement des ateliers tremplins

→ Je m'engage

Ma décision prise, je consulte mon médecin,
je remplis la plaquette avec mes parents et je vais à toutes les séances

www.repop-fc.com

Onglet : Activité physique



Lieux et horaires :

Activités multisports

Tous les mercredis de 14h – 15h30 en période scolaire
Centre Socio-culturel
14 bis rue de la Viotte - 70800 Saint Loup sur Semouse

Conditions particulières :

Pass'Sport Forme est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 7 à 17 ans ayant des problèmes de surpoids. C'est un atelier tremplin qui a pour objet d'accompagner chaque jeune à devenir autonome dans ses activités physiques et être pleinement acteur de sa santé.

Ces ateliers éducatifs s'inscrivent dans une démarche de soins. Un entretien approfondi avec un médecin ou l'équipe de santé du RÉPPOP-FC est nécessaire. Il est important que votre enfant suive l'ensemble des séances et de prévenir l'intervenant en cas d'absence.

Action réalisée dans le cadre du Contrat Local de Santé 2016 - 2019.

Ce dispositif étant soutenu et cofinancé par les collectivités publiques, une contribution de 30€/enfant reste à la charge des familles. Le règlement doit être versé à l'inscription, faute de quoi votre enfant n'est pas assuré s'il lui arrive un problème au cours de l'atelier.

Pour que votre enfant puisse faire du sport dans de bonnes conditions, n'oubliez pas quelques règles de bon sens : survêtement ou short, baskets, bouteille d'eau.

Renseignements et inscription :

Renseignement par téléphone au 03 84 49 02 30

Compléter cette plaquette (partie : parents et médecin) et la remettre à Franck Tisserand, éducateur sportif (07 83 25 67 90), lors de la première séance. Durant les séances, une fiche d'inscription ainsi qu'un chèque de 30€ à l'ordre de "Association Mosaïque Lupéenne", seront à compléter et signer par les parents.

PASS' SPORT FORME

Médecin

CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE – INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE

Je soussigné(e),

Docteur :

Lieu d'exercice :

Date :/...../.....

certifie avoir examiné, le (la) jeune

Nom, Prénom :

Né(e) le :

Ce jour, il (elle) pèse : et mesure :

et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant l'initiation à la pratique d'activités sportives organisées dans les ateliers tremplins «Pass'Sport Forme». Cependant, j'indique à l'éducateur sportif qui organise les séances de prendre en compte les éléments suivants afin d'adapter son enseignement :

aménager les activités physiques qui sollicitent les articulations et en particulier les articulations suivantes :

chevilles genoux hanche épaule rachis autre

→ La douleur doit être un signe d'appel pour arrêter l'activité.

aménager les activités physiques qui sollicitent les fonctions cardio-respiratoires :

privilégier les activités d'intensité modérée de durée prolongée.

permettre au jeune de faire des pauses pendant l'effort si nécessaire.

→ L'essoufflement excessif doit être un signe d'appel pour aménager l'activité.

autres recommandations (à préciser):

Signature et cachet du médecin :